

## 13ème législature

Question N° : <b>40789</b>	de <b>Mme Irlès Jacqueline</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Pyrénées-Orientales )	<b>QE</b>
Ministère interrogé :	Culture et communication	
Ministère attributaire :	Culture et communication	
	Question publiée au JO le : <b>03/02/2009</b> page : <b>945</b>	
Rubrique :	aménagement du territoire	
Tête d'analyse :	délocalisations	
Analyse :	INRAP. perspectives	
<b><u>Texte de la QUESTION :</u></b>	Mme Jacqueline Irlès attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le projet de délocalisation du siège de l'Institut national de recherches archéologiques préventives à Reims à l'horizon 2011. La grande majorité des employés de l'INRAP ne peuvent envisager le déménagement de leur famille. Leur départ de l'institut ralentirait inévitablement les projets en cours dont les effets sont attendus par les aménageurs privés et publics. En effet, malgré les graves crises financières et sociales qu'il a traversées en 2003 et 2004, l'institut s'est engagé dans divers projets d'ampleur visant à optimiser son organisation opérationnelle, financière, scientifique et culturelle, afin de mieux travailler avec ses partenaires et de s'adapter aux dispositifs législatifs qui se sont succédés. Aussi elle lui demande quelles sont les réponses qui peuvent être apportées à ces agents.	
<b><u>Texte de la REPONSE :</u></b>		